
La violence du capital fictif

Cédric Durand*¹

¹Centre d'Economie de l'Université Paris Nord (CEPN) – CNRS : UMR7234, université Paris 13 – UFR de Sciences Economiques, Université Paris 13, 99 avenue Jean-Baptiste Clément, F-93430, Villetaneuse., France

Résumé

Cette contribution propose d'examiner la financiarisation contemporaine à partir du concept de capital fictif. Elle commence par retracer la généalogie du concept de capital fictif dans les traditions autrichiennes et marxistes. Tandis que dans la première tradition l'accent est mis sur les effets déstabilisateurs des transformations de la matrice des prix résultants de l'essor de la monnaie de crédit, dans la seconde tradition, le capital fictif procède de la capitalisation des revenus anticipés. Dans cette dernière, le capital fictif est donc une préemption sur les procès de valorisation à venir. Le capital fictif est ainsi une prétention mais aussi un projet dont la mise en échec conduit à des crises financières et à des batailles sociales et politiques pour en répartir les mécomptes. L'essor des produits dérivés, structurés et des effets de leviers qui caractérise la finance contemporaine peut alors être conçu comme une financiarisation de la finance, comprise comme une montée en puissance du capital fictif lourde de promesses impossible à tenir. Une telle interprétation éclaire d'un jour particulier l'action des pouvoirs publics, au premier chef desquels les banques centrales, en faveur de la stabilité financière dans le contexte de gestion de la crise et de l'après crise.

Mots-Clés: financiarisation, capital fictif, crise, démocratie, banques centrales

*Intervenant